



# Indication des tarifs d'utilisation du réseau et tarifs accessoires valables à partir du 1er janvier 2025 Sujet à approbation par l'ILR

Version du 15 octobre 2024

## Gaz

### INTRODUCTION

Publication d'une indication des tarifs d'utilisation du réseau selon l'article 12 (6) du règlement ILR/G24/19 du 28 juin 2024 arrêtant les méthodes de calcul des tarifs d'utilisation des réseaux de transport, de distribution et des services accessoires à l'utilisation des réseaux pour la période de régulation 2025 à 2028 - Secteur gaz naturel.

Tous les montants indiqués sont à majorer du taux de la TVA en vigueur

### RESEAU DE TRANSPORT

#### Points de fourniture distribution

T <sub>2025,DP,cur</sub>	Tarif de capacité au Point de Fourniture Distribution pour les clients effaçables	8,2278 €/kWh/h/a
T <sub>2025,DP,ncur</sub>	Tarif de capacité au Point de Fourniture Distribution pour les clients non-effaçables	12,7101 €/kWh/h/a

Ces tarifs ne sont applicables qu'aux gestionnaires de réseau de distribution et non aux clients finaux

#### Points de fourniture industriels

T <sub>2025,XP</sub>	Tarif de capacité ferme pour points de fourniture industriels	4,9876 €/kWh/h/a
----------------------	---	------------------

L'application des tarifs est décrite dans les règles d'accès au réseau de transport V3.0, plus précisément dans les annexes A, B et E des règles d'accès au réseau de transport de gaz naturel de la société Creos Luxembourg S.A. arrêté par le Règlement ILR/G22/2 du 21 février 2022.

<http://www.creos-net.lu/fournisseurs/gaz-naturel/acces-capacites-transport.html>

### RESEAU DE DISTRIBUTION

#### Utilisation réseau de distribution

##### Composante consommation

Catégorie 1	[Nm3/a]	0,2524 €/Nm3/a
Catégorie 2	[Nm3/a]	0,0802 €/Nm3/a
Catégorie 3	[Nm3/a]	0,0713 €/Nm3/a

##### Composante capacité

Catégorie 1	[kW]	/
Catégorie 2	[kW]	12,2381 €/kW/a
Catégorie 3	[kW]	11,4033 €/kW/a

##### Remise pour clients effaçables

Catégorie 2 ou 3	[kW]	2,9194 €/kW/a
------------------	------	---------------

Les utilisateurs du réseau sont divisés en trois catégories. L'affectation à la catégorie correspondante se fait en fonction du type de compteur installé chez l'utilisateur du réseau:

A la **catégorie 1** appartiennent les clients ayant un compteur G4 à G16. Cette catégorie paie une composante volume ainsi qu'une redevance mensuelle fixe pour l'accès au réseau, harmonisée dans tous les réseaux du pays.

A la **catégorie 2** appartiennent les clients ayant un compteur G25 à G40. Cette catégorie paie une composante volume, une composante capacité ainsi qu'une redevance mensuelle fixe pour l'accès au réseau, harmonisée dans tous les réseaux du pays.

A la **catégorie 3** appartiennent les clients ayant un compteur G65 ou supérieur. Cette catégorie paie une composante volume, une composante capacité ainsi qu'une redevance mensuelle fixe pour l'accès au réseau qui diffère selon le type de compteur de l'utilisateur du réseau.

Les conditions minimales suivantes doivent être réunies pour qu'un point de fourniture (POD) soit éligible comme client effaçable :

- être client catégorie 2 ou 3;
- être équipé d'un compteur à enregistrement de la courbe de charge;
- être en mesure d'effacer de manière individuelle la capacité effaçable;
- avoir une capacité installée supérieure à 1 MWh/h;
- avoir une consommation annuelle de gaz naturel au-delà de 1 GWh;
- avoir un contrat d'accès au réseau de distribution valide, stipulant l'effaçabilité

<b>Redevances pour raccordements</b>	
Redevance branchement gaz d32 (<20m)	843 €
Redevance branchement gaz d32 avec vanne (<20m)	1189 €
Redevance par mètre supplémentaire d32	8 €
Redevance branchement gaz d63 (<20m)	1023 €
Redevance branchement gaz d63 avec vanne (<20m)	1469 €
Redevance par mètre supplémentaire d63	11 €
Redevance modif. raccord. gaz d32-d63	320 €
Forfait mise en service inst. gaz	1240 €

<b>Redevances mensuelles pour l'accès au réseau</b>		
<b>Catégorie 1</b>	G4-G16	8,64 €/mois
<b>Catégorie 2</b>	G25-G40	43,86 €/mois
<b>Catégorie 3</b>	G65	241,27 €/mois
	G100	291,19 €/mois
	G160	291,19 €/mois
	G250	404,02 €/mois
	G400	456,10 €/mois
	G650	420,20 €/mois
	G1000	657,61 €/mois
	G1600	971,64 €/mois
	G2500	695,99 €/mois
	G4000	833,83 €/mois

Tarif mensuel additionnel pour compteurs analogiques	25,87 €/mois
--	--------------

<b>Redevances diverses pour installations de comptage</b>	
Pose d'un compteur gaz cat1	216 €
Dépose et pose d'un compteur gaz cat1	319 €
Pose d'un compteur gaz cat2	350 €
Dépose et pose d'un compteur gaz cat2	520 €
Pose d'un compteur gaz cat3	534 €
Dépose et pose d'un compteur gaz cat3	704 €
Etalonnage d'un compteur gaz au labo de Contern	290 €
Etalonnage d'un convertisseur sur site client	513 €
Frais de mise au rebut d'un compteur suite à destruction/endommagement par le client	404 €

<b>Redevances diverses</b>	
Déplacement chez un utilisateur réseau	172 €
Détendeur MP	496 €
Pose d'un collecteur M-Bus	393 €